

CENTRE MEDICAL OPHTALMOLOGIQUE POINT VISION SAINT-LAURENT-DU-VAR

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de médecins

317 avenue Eugène Donadei Espace Médical Cap 3000 - 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

RCS Antibes 440 255 255



Tarifs d'honoraires des actes médicaux les plus courants pratiqués par votre médecin au 30 mars 2026

Les Docteur Bloise et Docteur Lanteri exerce dans le secteur conventionnel à honoraires libres dit SECTEUR 2 Optam. Pour toute information complémentaire, nous vous invitons à consulter l'annuaire santé du site www.ameli.fr

« Votre médecin exerçant dans le secteur conventionnel à honoraires libres dit SECTEUR 2, adhérant à l'option de pratique tarifaire maîtrisée optam, détermine librement, à ce titre, le montant de ses honoraires qui peuvent donc être supérieurs à ceux fixés par la Convention le liant à la sécurité sociale. Ce montant doit cependant être déterminé avec tact et mesure, conformément à l'article 53 du Code de déontologie médicale en tenant compte de la complexité de l'acte, de la situation du patient, de la réglementation en vigueur ou de circonstances particulières. »

La facturation de dépassements d'honoraires est par ailleurs interdite pour les bénéficiaires de la couverture maladie universelle complémentaire (CMU-C) et de l'aide au paiement d'une complémentaire santé (ACS)¹ sauf en cas d'exigence exceptionnelle de leur part concernant l'horaire ou le lieu des actes pratiqués. »

« Seuls peuvent vous être facturés des frais correspondants à une prestation de soins rendue. Le paiement d'une prestation qui ne correspond pas directement à une prestation de soins ne peut pas vous être imposé ».

Remboursement par la sécurité sociale des actes réalisés par votre médecin ophtalmologiste :

- **70% si parcours de soins coordonnés (90% en Alsace sauf régimes spéciaux)**
- **30% hors parcours de soins coordonnés**
- **100% si ALD (affection longue durée), maternité, CMU/ACS (nouvellement CSS), AME**

Remboursement par les assureurs complémentaires : selon contrat

Notre centre est ouvert de 9h à 18h du lundi au vendredi, néanmoins, pour souscrire à votre convenance et conformément aux dispositions de la convention médicale, un rendez-vous pourra vous être donné le samedi : quel que soit le secteur du médecin, un dépassement modéré du tarif conventionnel sera appliqué le samedi avec tact et mesure.

¹ Désormais remplacées par la « Complémentaire Santé Solidaire avec ou sans participation financière » : <https://www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr/complementairesantesolidaire.php>

CENTRE MEDICAL OPHTALMOLOGIQUE POINT VISION SAINT-LAURENT-DU-VAR

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de médecins

317 avenue Eugène Donadei Espace Médical Cap 3000 - 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

RCS Antibes 440 255 255



Tarifs d'honoraires des actes médicaux les plus courants pratiqués par votre médecin au 01 janvier 2026

ACTES TECHNIQUES LES PLUS COURAMMENT PRATIQUES AU CABINET (SECTEUR 1)

Accès direct spécifique : Lunettes, Glaucome	Honoraires pratiqués	Base de remboursement
Vision binoculaire + motricité	40.02€	40.02€
OCT + Fond d'œil	73.36€	73.36€
OCT + exploration des flux lacrymaux	68.42€	68.42€
OCT + RNM	69.66€	69.66€
OCT + Pachymétrie	70.05€	70.05€
Champ visuel + pachymétrie	52.25€	52.25€
RNM + exploration des flux lacrymaux	31.27€	31.27€
Fond d'œil + Pachymétrie	40.30€	40.30€
OCT+ Biométrie	75.43€	75.43€
Fond d'œil + RNM	39.91€	39.91€
Champ visuel + RNM	51.86€	51.86€
Biométrie + RNM	44.06€	44.06€
Acuité visuelle - Réfraction	20.80€	20.80€

CENTRE MEDICAL OPHTALMOLOGIQUE POINT VISION SAINT-LAURENT-DU-VAR

Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée de médecins

317 avenue Eugène Donadei Espace Médical Cap 3000 - 06700 SAINT-LAURENT-DU-VAR

RCS Antibes 440 255 255

**ACTES TECHNIQUES LES PLUS COURAMMENT PRATIQUES AU
CABINET (SECTEUR 2 Optam)**

Accès direct spécifique : Lunettes, Glaucome	Honoraires pratiqués	Base de remboursement
Vision binoculaire + motricité	83.02€	40.02€
OCT + RNM	131.66€	69.66€
Champ visuel + pachymétrie	110.25€	50.25€
RNM + exploration des flux lacrymaux	77.27€	31.27€
Fond d'œil + pachymétrie	93.30€	40.30€
Fond d'œil + RNM	92.91€	39.91€
Champ visuel + RNM	109.86€	51.86€
Biométrie + RNM	99.06€	44.06€
Acuité visuelle - Réfraction	20.80€	20.80€
CS	63.50€	26.50€
CV+ Fond d'œil	88.56€	55.56€
OCT + Fond d'œil	137.36€	73.36€
OCT + Champ visuel	146.33€	79.33€
OCT + Biométrie	114.43€	73.43€
Biométrie + Fond d'œil	103.76€	47.76€
Corps Étranger	109.25€	52.25€

Nous réalisons un devis pour tout dépassement d'honoraires d'actes et prestations, égal ou supérieur à 70 euros.

Votre médecin est à votre disposition pour vous apporter toute information sur les tarifs des prestations pratiquées, préalablement à la réalisation d'actes médicaux pratiqués à distance ou de visites à domicile, ainsi qu'aux conditions de leur prise en charge et de dispense éventuelle d'avance des frais.